

MAIRIE D'AURADÉ

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE SÉANCE DU 20 JUIN 2014

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 20 juin 2014 à 20h30, sur convocation régulière et sous la présidence de Monsieur Francis LARROQUE, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance et procède à l'appel des membres.

Sont présents à cette réunion :

Mesdames BAYLAC Jacqueline, COASSIN Sylvie, LAVAUD Laurence, REY Hélène.

Messieurs CASTAING Philippe, COSTANZO Pascal, LARROQUE Francis, LOUBENS Pierre, POMIES David, SERVAT Jean-Claude.

Absents Excusés :

Madame Anne-Marie CASTAING

Messieurs Lilian CASONATO (qui a donné procuration à M. Francis LARROQUE), Gérard CLOS, Hugues LAMAGAT, Alexandre POLIANI

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Madame Laurence LAVAUD est désignée secrétaire de séance.

Ordre du Jour :

- Elections Sénatoriales
- CCGT : Utilisation du service ADS
- Délibération création d'un emploi d'adjoint administratif
- Questions diverses

1- Elections Sénatoriales

Monsieur le Maire informe que selon le décret N°2014-532 du 26 mai 2014 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, ainsi que la circulaire ministérielle du 2 juin 2014 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants, en vue du renouvellement des sénateurs du département le 28 septembre 2014, l'élection des délégués des conseils municipaux a lieu impérativement ce jour.

Par arrêté du 6 juin 2014, le préfet du Gers a fixé le nombre de délégué des conseils municipaux et de leurs suppléants à élire dans la commune du département du Gers.

Pour Auradé, le nombre de délégués titulaires est de 3, le nombre de délégués suppléants est de 3.

- **Elections des délégués titulaires**

Madame Jacqueline BAYLAC ayant obtenue dix suffrages a été proclamée élue au 1^{ier} tour déléguée titulaire

Monsieur Francis LARROQUE, ayant obtenue dix suffrages a été proclamé élu au 1^{ier} tour délégué titulaire

Monsieur Pierre LOUBENS, ayant obtenue dix suffrages a été proclamé élu au 1^{ier} tour délégué titulaire

- **Elections des délégués suppléants :**

Monsieur Gérard CLOS, ayant obtenue dix suffrages a été proclamé élu au 1^{ier} tour délégué suppléant

Monsieur Lilian CASONATO, ayant obtenue dix suffrages a été proclamé élu au 1^{ier} tour délégué suppléant

Monsieur Jean-Claude SERVAT, ayant obtenue dix suffrages a été proclamé élu au 1^{ier} tour délégué suppléant

2- CCGT : Utilisation du service ADS

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le projet de loi pour l'accès au logement et à un urbanisme rénové (loi ALUR N°2014-366 du 24 mars 2014) prévoit la fin de la mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction des autorisations pour toutes communes compétentes membres d'une intercommunalité de plus de 10 000 habitants.

A partir du 1^{ier} juillet 2015, c'est donc la Communauté des communes de la Gascogne Toulousaine qui instruira les dossiers d'urbanisme.

Monsieur le Maire propose que chaque commune paye en fonction des dépôts de demande d'urbanisme. Les communes qui ont le plus de demandes paieront une somme plus importante que les autres qui en ont moins.

Cette solution a pour but d'éviter de rajouter à la CCGT une charge en plus sachant qu'avec ce nouveau transfert, il faudra embaucher du personnels compétents et trouver des locaux adapter pour accueillir le public.

Le Conseil Municipal, autorise le Maire à signer un courrier autorisant le transfert de cette compétence à la CCGT en indiquant que le CCGT prendra à sa charge le coût de cette prestation.

3- Création d'un emploi d'adjoint administratif
--

Monsieur le Maire informe l'assemblée du souhait de titulariser la secrétaire de Mairie qui est en Contrat à durée déterminée pour remplacement d'un fonctionnaire. Il propose au Conseil Municipal de délibérer afin de créer un poste d'adjoint administratif pour une durée de 20h pour un poste d'adjoint administratif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide d'autoriser la création de ce poste d'adjoint administratif pour une durée de 20 heures.

4- Local Chasseurs

Dans un courrier du 12 juin 2014, le Président de la société de Chasse, demande à Monsieur le Maire l'autorisation d'utiliser une loge des hangars appartenant actuellement à la Mairie afin de se retrouver avant et après les battues.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de leur prêter les anciens locaux de Monsieur Ségouffin appartenant à la commune.

5- Entretien des espaces vert

Entretien des espaces verts : Monsieur POMIES, demande au Conseil Municipal s'il est possible de réduire l'usage de produits phytos. Ils souhaiteraient aussi travaillé avec les employés du service technique ainsi que les différentes commissions concernés pour mettre en place des techniques plus respectables pour l'environnement.

De plus, il souhaiterait rendre le cimetière plus accessible avec par exemple le désherbage des trottoirs.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur POMIES à étudier ces diverses questions.

6- Questions diverses

Il est fait part de souhait d'enlever les piquets (rouge et blanc) chez Mme VAZZOLER.

Monsieur SERVAT, indique au Conseil Municipal que les TAP devraient être le mardi après-midi au lieu du vendredi après-midi. Le fait de regrouper les activités sur une même après-midi est à titre expérimental. Il précise que la Mairie et l'école attend l'accord du Directeur Académique du rectorat d'Auch.

La séance est levée à 22h30